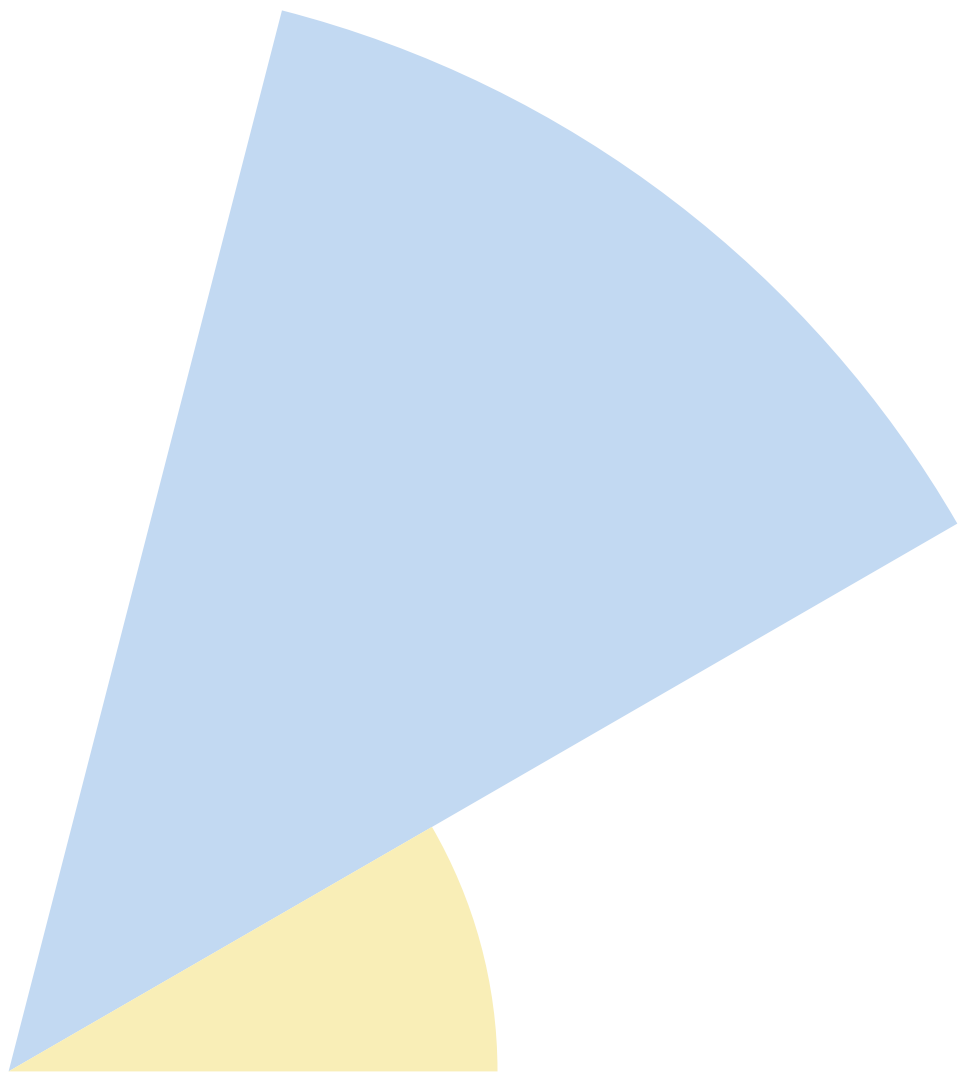


Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires



Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires

La pauvreté peut se superposer à d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Une approche territorialisée permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ». Cette approche conduit à analyser des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, faible niveau de formation initiale, situation familiale délicate, difficulté d'accès au logement, difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc.

Pour les ménages en dessous du seuil de pauvreté monétaire, vivre au sein de territoires exposés à d'autres formes de fragilités économiques ou sociales peut contribuer à renforcer leur situation de précarité.

Ces fragilités sont appréhendées ici en sept thèmes : insertion professionnelle, niveau de formation initiale, logement, situations familiales, mobilité, accès aux soins, accès aux services publics.

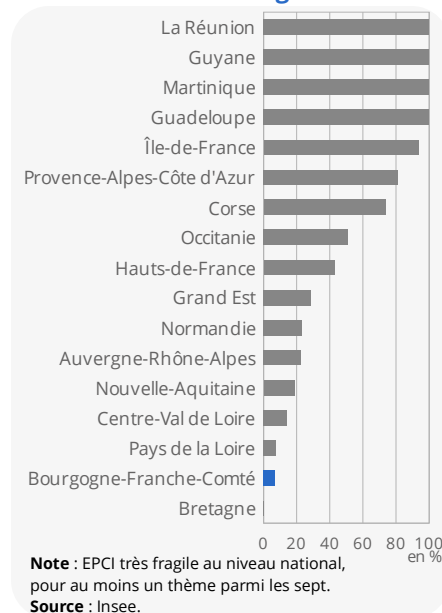
Au sein de chacun de ces thèmes, l'analyse de trois indicateurs permet d'estimer la fragilité d'un territoire au regard de critères nationaux. Ainsi, un EPCI sera qualifié de « très fragile », si pour deux indicateurs, il se situe dans les 10 % des EPCI français les plus touchés (9^e décile), et au moins dans les 25 % les plus touchés pour le troisième indicateur (3^e quartile). Au sein des territoires restants, un EPCI sera qualifié de « fragile » dès lors qu'il a un indicateur situé dans le 9^e décile, ou au moins deux indicateurs situés dans le 3^e quartile (mais inférieurs au 9^e décile).

Certains EPCI non fragiles au niveau national peuvent apparaître comme fragiles au niveau régional s'ils font partie du quart des EPCI les plus touchés au niveau régional sur au moins deux indicateurs ▶ [méthodologie](#).

En 2020, dans la région, 6,8 % de la population vit dans un EPCI très fragile d'un point de vue national pour au moins un thème ▶ [figure 1](#).

Parmi les sept thèmes étudiés, la région se distingue par un niveau relativement plus élevé de fragilité pour le thème des situations familiales : 2,7 % de la population réside dans un EPCI classé comme très fragile sur ce thème ▶ [figure 2](#).

► 1. Part de la population résidant dans un EPCI très fragile



► 2. Part de la population vivant dans un EPCI fragile d'un point de vue national

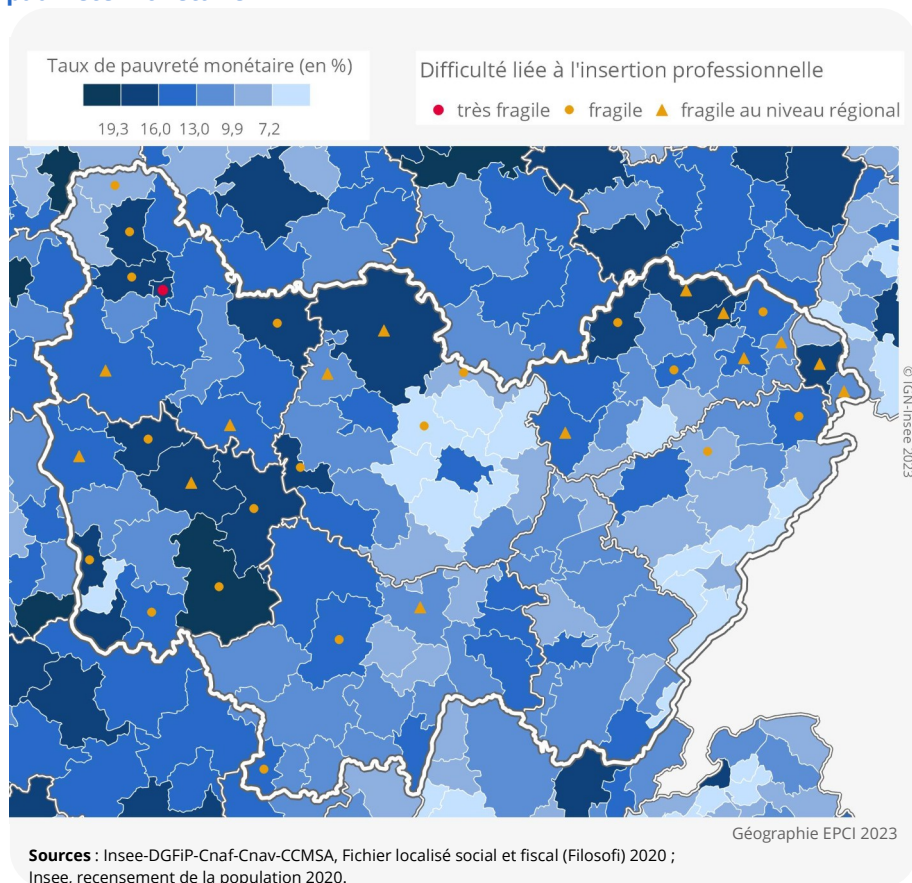
Les thèmes :	% de la population des EPCI Bourgogne-Franche-Comté	
	Très fragile	Fragile
Insertion professionnelle	0,5	20,1
Niveau de formation initiale	2,5	23,2
Logement	0,0	13,3
Situations familiales	2,7	40,6
Mobilité	0,0	18,7
Accès aux soins	2,4	29,7
Accès aux services publics	0,5	16,3

Champ : population des EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.
Source : Insee.

THÈME 1 : INSERTION PROFESSIONNELLE

Difficultés d'insertion sur le marché du travail et pauvreté sont étroitement liées. On observe en effet une forte corrélation entre taux de pauvreté monétaire et taux de chômage au niveau des EPCI de la région. La même corrélation existe avec le taux de chômage de longue durée, caractérisant des difficultés d'insertion encore plus fortes. Bien que le lien apparaisse moins affirmé, certains territoires touchés par un fort degré de pauvreté sont aussi concernés par une insertion plus difficile des jeunes, avec une part élevée des 16-25 ans ni en emploi, ni en formation.

► 3. EPCI fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle et taux de pauvreté monétaire



► 4. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des jeunes 16-25 ans ni en emploi ni en formation
CC de l'Agglomération Migennoise	Migennes	+++	18,2	50,1	46,5
CA Pays de Montbéliard Agglomération	Montbéliard	++	15,2	41,8	39,4
CU Le Creusot Montceau-les-Mines	Le Creusot	++	14,1	48,2	38,5
CA de Nevers	Nevers	++	14,5	43,4	41,0
CA du Grand Sénonais	Sens	++	16,0	45,1	43,1
CA de Vesoul	Vesoul	++	14,3	42,4	39,8
CC Yonne Nord	Villeneuve-la-Guyard	++	9,6	49,1	40,9
CC du Jovinien	Joigny	++	13,2	37,0	41,4
CC Sud Nivernais	Decize	++	12,5	50,2	40,6
CC du Doubs Baumois	Baume-les-Dames	++	7,9	52,7	27,8
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	Tonnerre	++	14,5	47,0	38,4
CC Bazois Loire Morvan	Luzy	++	12,0	52,2	31,7

*RP : au sens du recensement de la population, diffère du taux de chômage au sens du Bureau International du Travail. +++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	15,7	51,0	44,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	13,2	46,7	39,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	12,1	46,5	35,0

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

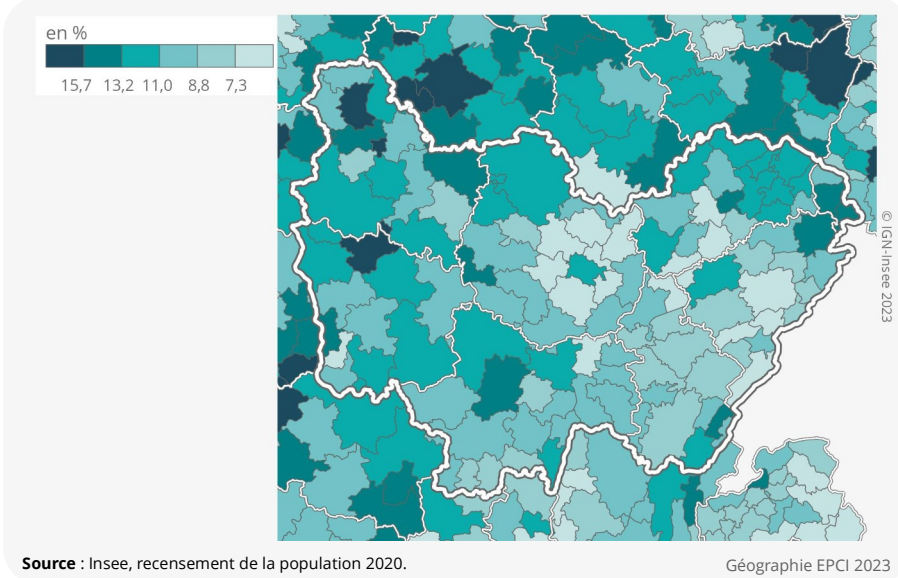
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 5a. Part des chômeurs au sens du recensement de la population

Indicateur : Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans et le nombre total d'actifs âgés de 15 à 69 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs).

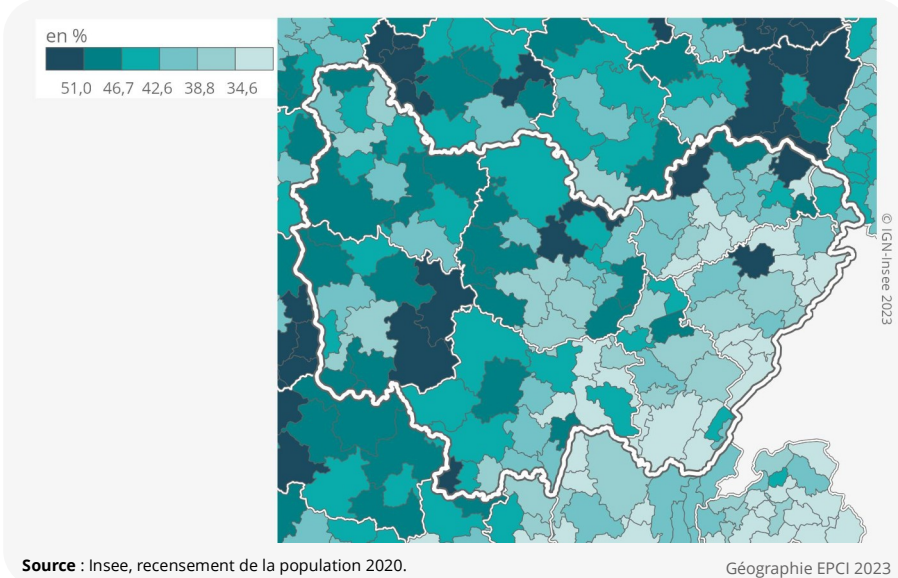
Au sens du recensement, est chômeur toute personne qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celle du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi. En France hors Mayotte, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 8 % en 2020, contre 12,7 % au sens du recensement.



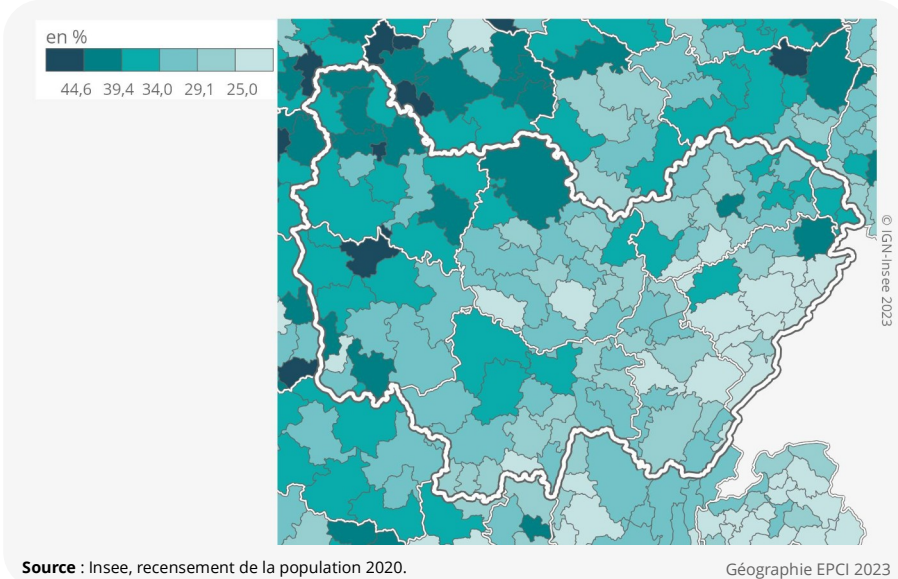
► 5b. Part des chômeurs de longue durée au sens du recensement de la population

Indicateur : Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans en recherche d'emploi depuis un an ou plus et le nombre de personnes âgées de 15 à 69 ans déclarées au chômage au sens du recensement (inscrites ou non à Pôle emploi).



► 5c. Part des jeunes (16-25 ans) ni en emploi ni en formation

Indicateur : Part des jeunes (de 16 à 25 ans compris) ayant déclaré au recensement être sans emploi et non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours parmi l'ensemble des personnes de 16 à 25 ans déclarant être non inscrites dans un établissement d'enseignement.



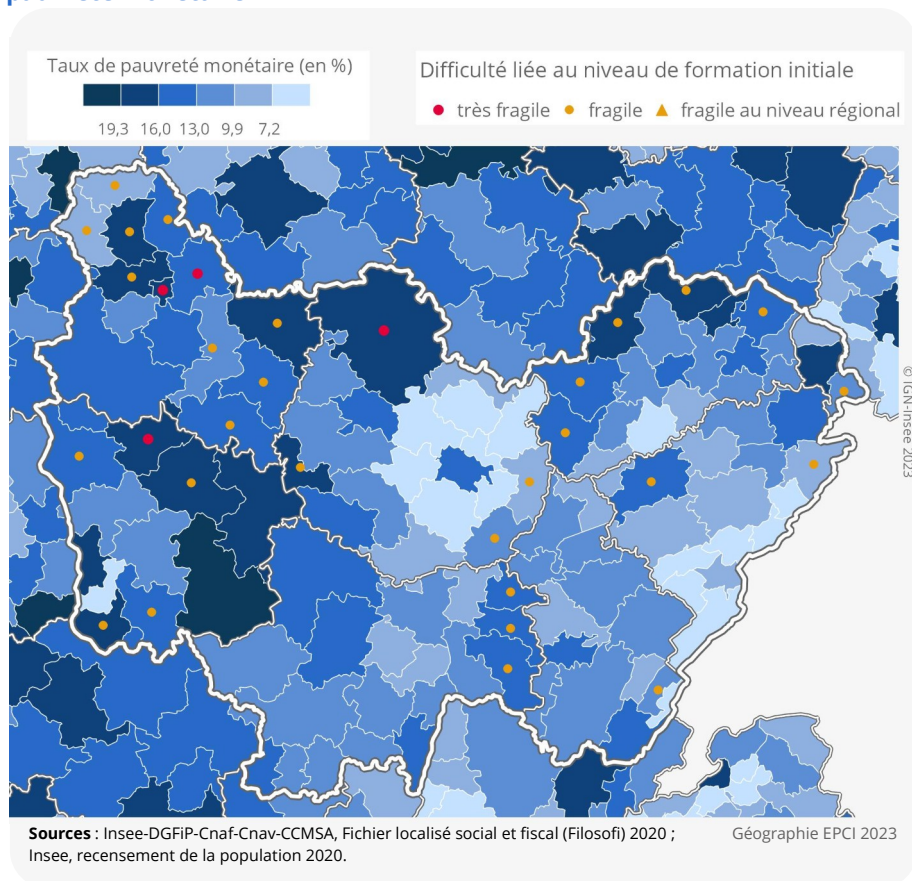
THÈME 2 : NIVEAU DE FORMATION INITIALE

Un faible niveau de formation initiale augmente fortement le risque de ne pas avoir d'emploi ou d'avoir un emploi faiblement rémunérateur.

En effet, même plusieurs années après la sortie de formation initiale, les personnes peu ou pas diplômées sont nettement plus souvent inactives ou au chômage que les diplômées. Ces difficultés d'insertion sur le marché du travail sont encore plus marquées pour les jeunes qu'elles ne l'étaient pour leurs aînés, faisant de la lutte contre le décrochage un enjeu de politique publique.

Un faible niveau de formation initiale peut aussi être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base, susceptibles d'entraîner des difficultés dans la vie quotidienne, tel qu'un risque plus marqué de difficulté de lecture ou d'illectronisme, facteurs d'exclusion sociale.

► 6. EPCI fragiles sur le thème du niveau de formation initiale et taux de pauvreté monétaire



► 7. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du niveau de formation initiale

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des non-diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non-bacheliers parmi les 20-65 ans
CC Serein et Armance	Saint-Florentin	+++	27,3	52,4	59,0
CC du Pays Châtillonnais	Châtillon-sur-Seine	+++	26,6	49,8	55,7
CC de l'Agglomération Migennoise	Migennes	+++	29,2	48,0	63,4
CC Haut Nivernais-Val d'Yonne	Clamecy	+++	27,3	55,6	60,0
CU Grand Besançon Métropole	Besançon	++	17,5	50,9	35,2
CA du Grand Sénonais	Sens	++	25,9	49,9	53,8
CC Bresse Louhannaise Intercom'	Louhans	++	24,4	46,3	58,4
CC Cœur de Loire	Cosne-Cours-sur-Loire	++	23,5	45,1	53,6
CC Yonne Nord	Villeneuve-la-Guyard	++	23,0	46,7	53,7
CC du Sud Territoire	Delle	++	25,4	45,3	54,6
CC Auxonne Pontallier Val de Saône	Auxonne	++	24,9	46,0	54,8
CC du Jovinien	Joigny	++	24,5	45,6	53,4

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	26,2	50,4	55,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	23,5	45,7	52,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	45,1	s.o.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

s.o. (sans objet) ; le seuil régional est supérieur au seuil national

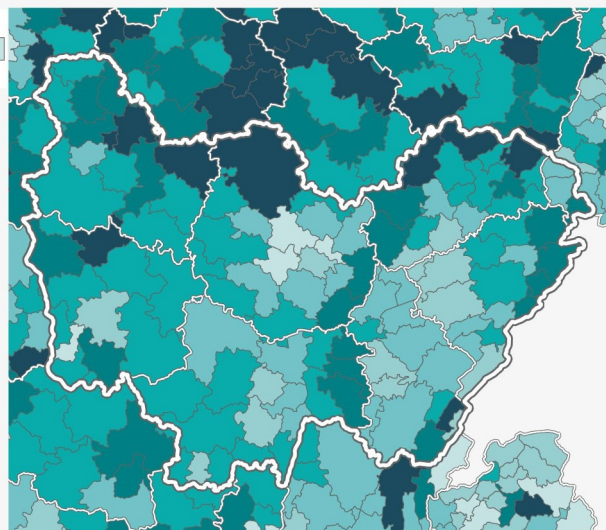
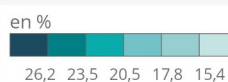
Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 8a. Part des non-diplômés parmi les 20 ans ou plus (standardisée par âge)

Indicateur : Part des personnes âgées de 20 ans ou plus ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou être détentrices comme diplôme de niveau le plus élevé du certificat d'études primaires (CEP) parmi l'ensemble des personnes âgées de 20 ans ou plus.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.

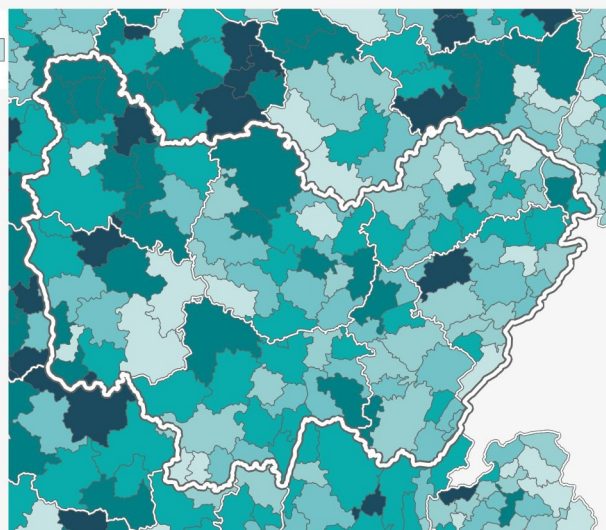
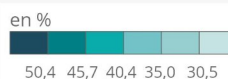


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 8b. Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés

Indicateur : Part des jeunes (de 15 à 19 ans compris) ayant déclaré au recensement être non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours et ayant comme diplôme le plus élevé le diplôme national du brevet, parmi l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 19 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.



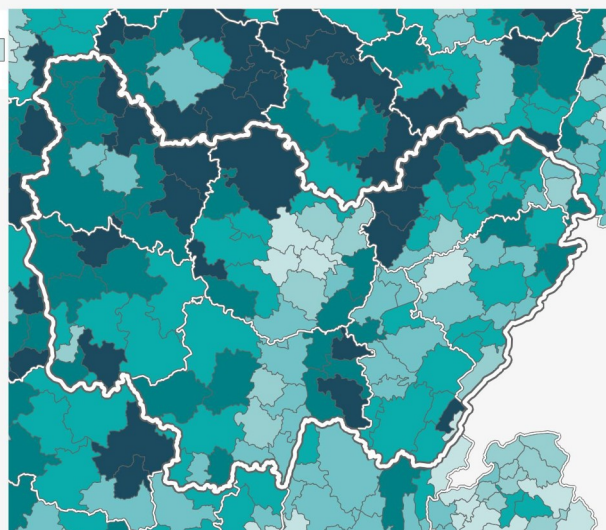
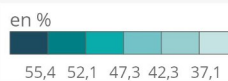
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 8c. Part des non-bacheliers parmi les 20-65 ans (standardisée par âge)

Indicateur : Part des personnes âgées de 20 à 65 ans compris, ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou avoir un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat (BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, CAP, BEP) parmi l'ensemble des personnes âgées de 20 à 65 ans. Le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



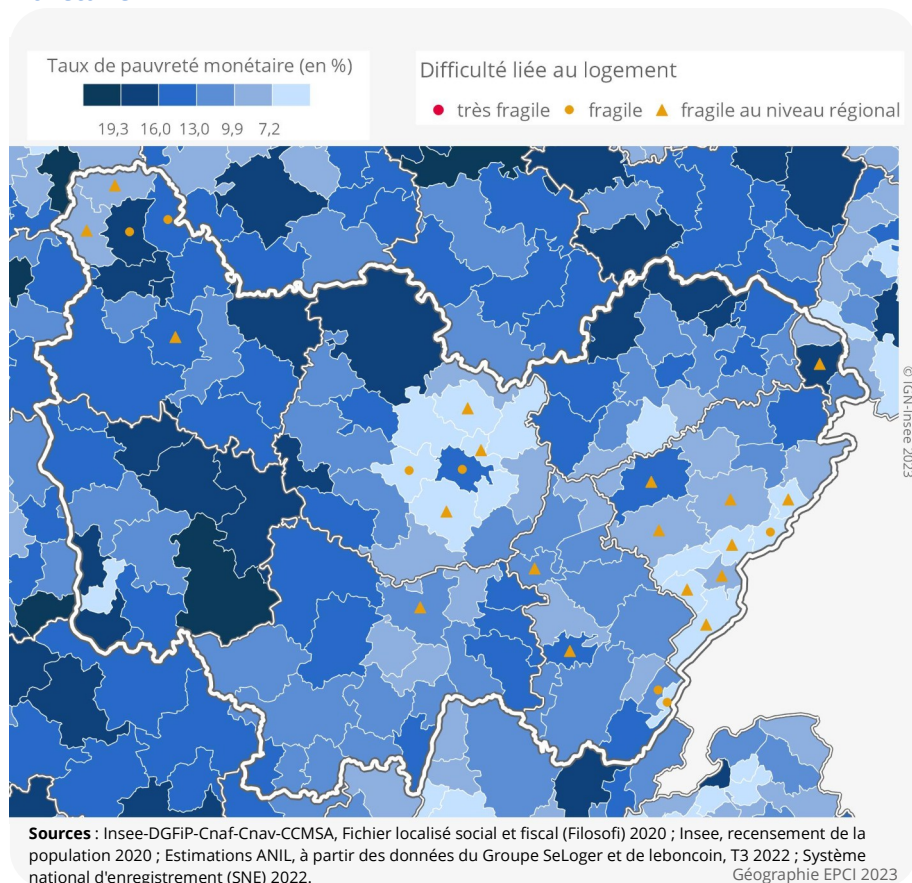
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

THÈME 3 : LOGEMENT

Lorsque l'offre de logement social n'est pas suffisante au regard des besoins et que les loyers proposés dans le parc locatif privé sont élevés, l'accès au logement peut constituer une difficulté importante pour les plus modestes. Ces tensions sur le marché de l'immobilier couplées à des ressources insuffisantes peuvent par ailleurs être à l'origine de situations de mal logement et d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage.

► 9. EPCI fragiles sur le thème du logement et taux de pauvreté monétaire



► 10. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du logement

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des résidences principales en état de suroccupation en %	Loyers d'annonce élevés (1)	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution en nombre
Dijon Métropole	Dijon	++	3,4	xx	3,4
CA du Grand Sénonais	Sens	++	3,8	xx	3,1
CC du Val de Morteau	Morteau	++	1,2	xxx	2,5
CC Ouche et Montagne	Velars-sur-Ouche	++	0,5	x	16,7
CC Haut-Jura Arcade Communauté	Hauts de Bienne	++	2,9	xx	1,9
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	Villeneuve-l'Archevêque	++	1,9		8,3
CC de la Station des Rousses-Haut Jura	Les Rousses	++	2,9	xxx	2,6
CU Grand Besançon Métropole	Besançon	+	2,9	x	2,5
CA Le Grand Chalon	Chalon-sur-Saône	+	2,3	x	2,1
CA Grand Belfort	Belfort	+	2,3	x	1,5
CA de l'Auxerrois	Auxerre	+	2,3	x	2,7
CA Espace Communautaire Lons Agglomération	Lons-le-Saunier	+	1,7	x	3,1

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

(1) part de la pop. exposée : xxx très importante, xx importante, x importante régionalement

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	4,0	n.c.	8,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	2,5	n.c.	5,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	1,8	n.c.	3,1

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

n.c. : non concerné

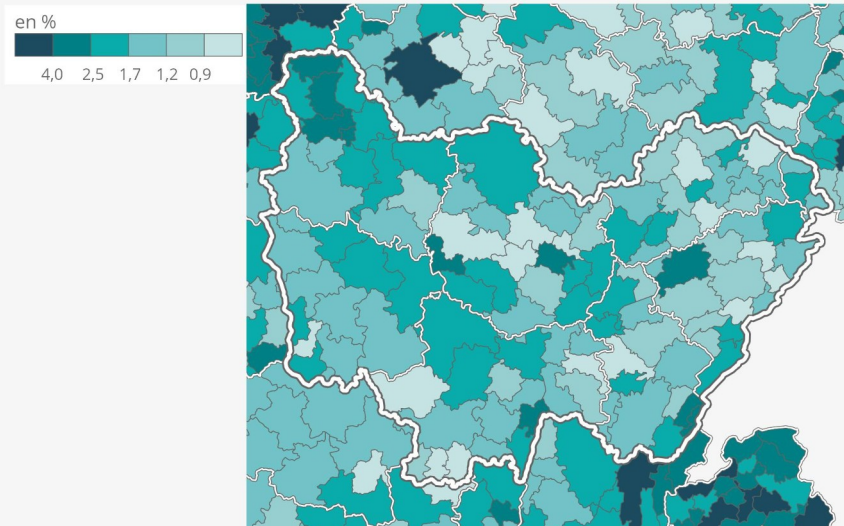
Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Sources : Insee, recensement de la population 2020 ; Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022 ; Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

► 11a. Part des résidences principales en état de suroccupation

Indicateur : Rapport entre le nombre de résidences principales en état de suroccupation (hors studio occupé par une personne) et le nombre de résidences principales (hors studio occupé par une personne).

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale ► [méthodologie](#).



Source : Insee, recensement de la population 2020.

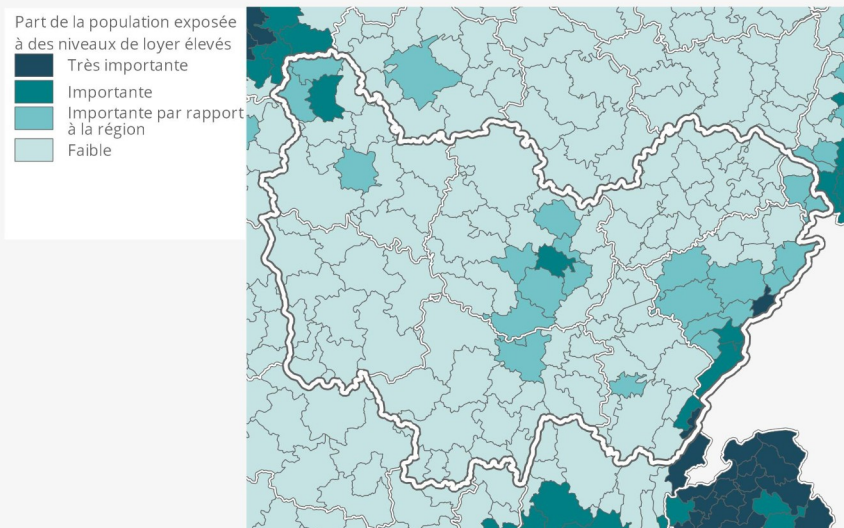
Géographie EPCI 2023

► 11b. Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés

Indicateur : Part de la population de l'EPCI vivant dans une commune avec des loyers élevés.

Des indicateurs de loyer du parc locatif privé à l'échelle de la commune sont estimés par l'Agence Nationale pour l'Information et le Logement (ANIL) grâce à l'utilisation des données d'annonces parues sur les plateformes leboncoin et du Groupe SeLoger sur la période 2018 – 2022.

Un loyer est ici considéré comme élevé lorsqu'il est supérieur au loyer minimal auquel sont exposés la moitié des locataires du territoire (médiane du loyer d'annonce pondérée par la population des locataires). La fragilité d'un territoire est déterminée par la part de la population soumise à un loyer élevé.

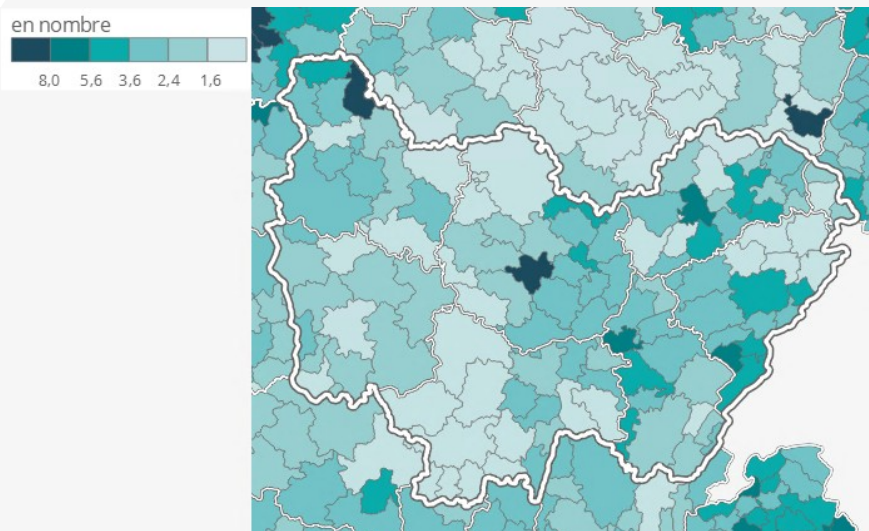


Sources : Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et leboncoin, T3 2022 ; Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 11c. Demandes de logement social pour une attribution

Indicateur : Nombre de demandes de logement social (hors mutations), au 31 décembre 2022 pour la première localisation souhaitée, divisée par les attributions (hors mutations), pour des personnes physiques, en 2022, pour la première localisation souhaitée.



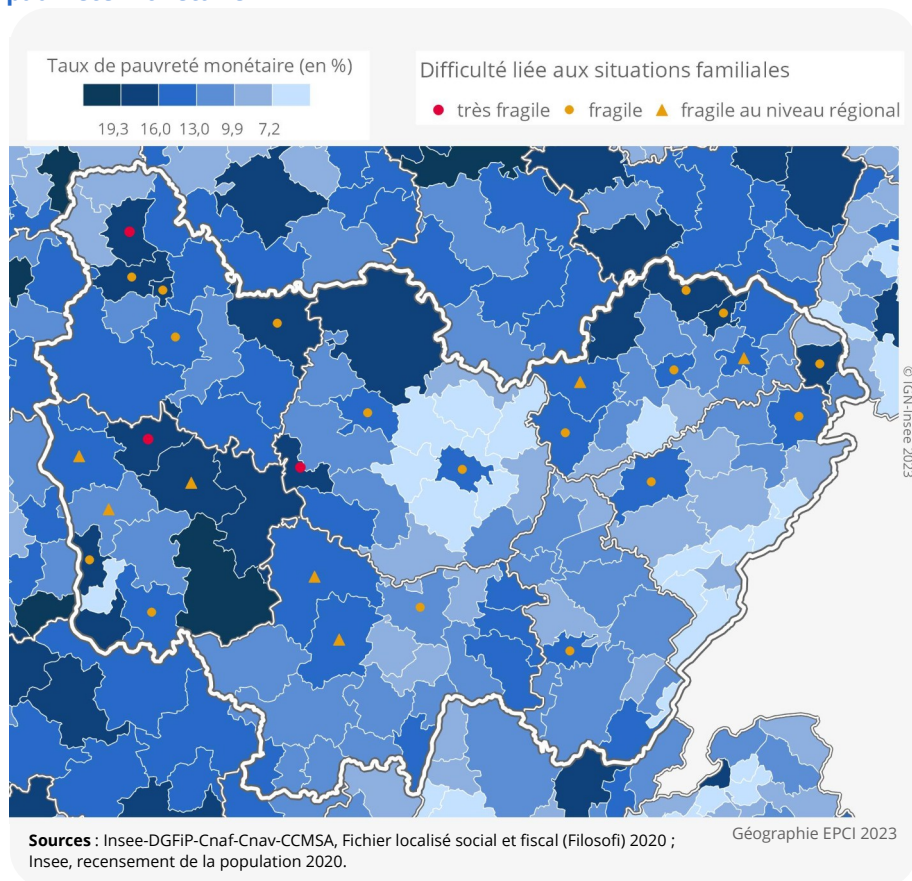
Source : Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

Géographie EPCI 2023

THÈME 4 : SITUATIONS FAMILIALES

Les enfants constituent une population cible des politiques de lutte contre la pauvreté. En effet, la pauvreté affecte dans l'immédiat le bien-être de l'enfant mais a également une incidence sur son avenir. Vivre avec un seul parent ou avoir des parents sans emploi accroît le risque de pauvreté monétaire, et au-delà le risque d'exclusion sociale. Parallèlement, les enfants dont les parents ont de faibles ressources ont des conditions de logement souvent plus précaires.

► 12. EPCI fragiles sur le thème des situations familiales et taux de pauvreté monétaire



► 13. Les EPCI les plus fragiles sur le thème des situations familiales

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi
CA du Grand Sénonais	Sens	+++	24,7	13,8	14,6
CC Haut Nivernais-Val d'Yonne	Clamecy	+++	28,1	11,0	22,3
CC de Saulieu	Saulieu	+++	22,2	19,4	19,4
Dijon Métropole	Dijon	++	24,1	11,9	12,1
CU Grand Besançon Métropole	Besançon	++	23,9	9,3	14,2
CA Pays de Montbéliard Agglomération	Montbéliard	++	19,4	8,9	15,4
CA Le Grand Chalonnais	Chalon-sur-Saône	++	21,7	9,1	13,3
CA Grand Belfort	Belfort	++	23,5	8,0	15,5
CA de l'Auxerrois	Auxerre	++	22,1	8,6	12,0
CA de Nevers	Nevers	++	25,3	8,3	19,3
CA Espace Communautaire Lons Agglomération	Lons-le-Saunier	++	28,8	7,1	15,5
CA de Vesoul	Vesoul	++	26,4	7,6	13,3

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	24,3	12,6	15,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	21,3	8,4	12,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	20,5	7,0	10,8

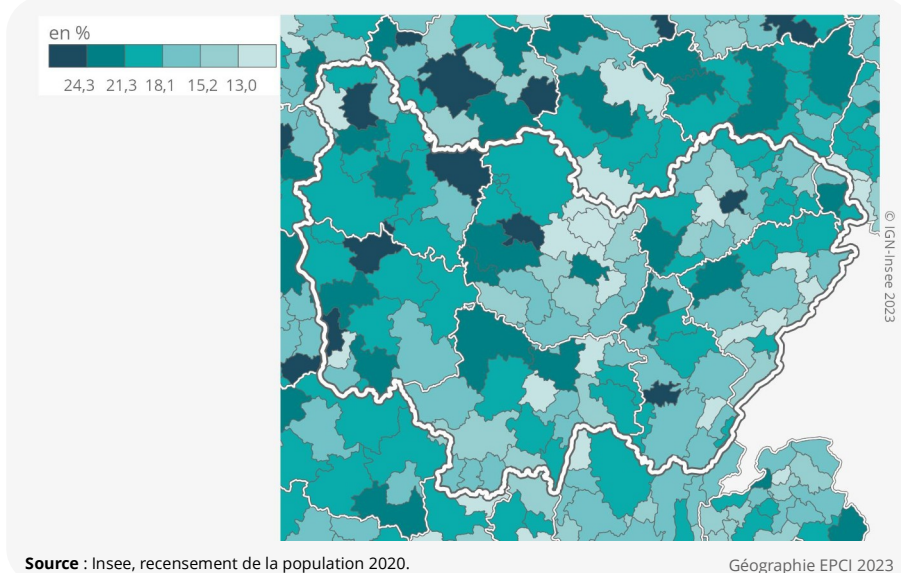
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

▶ 14a. Part des enfants vivant en famille monoparentale

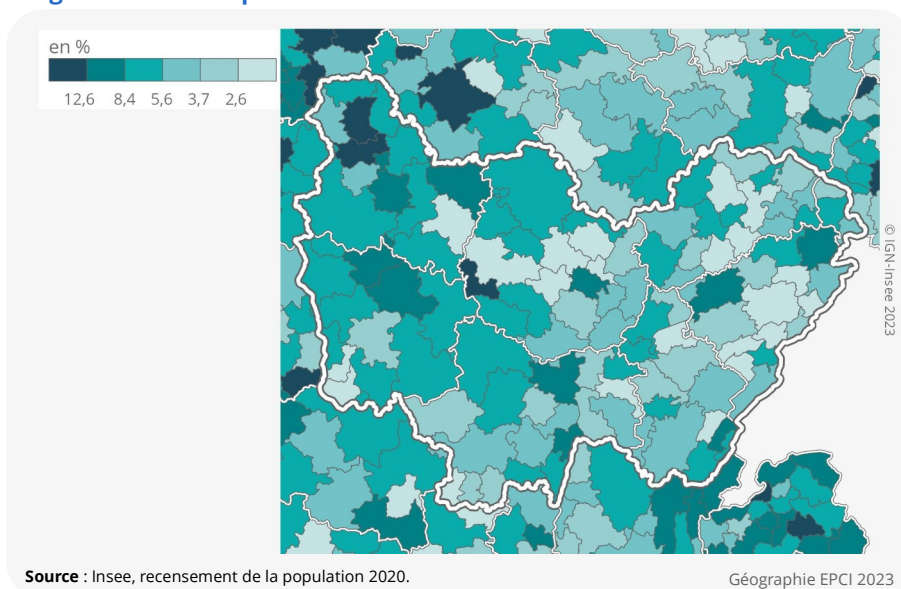
Indicateur : Part des enfants mineurs vivant dans une famille monoparentale parmi l'ensemble des personnes mineures.



▶ 14b. Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé

Indicateur : Part des mineurs vivant dans un logement en état de suroccupation parmi l'ensemble des mineurs vivant dans un logement ordinaire.

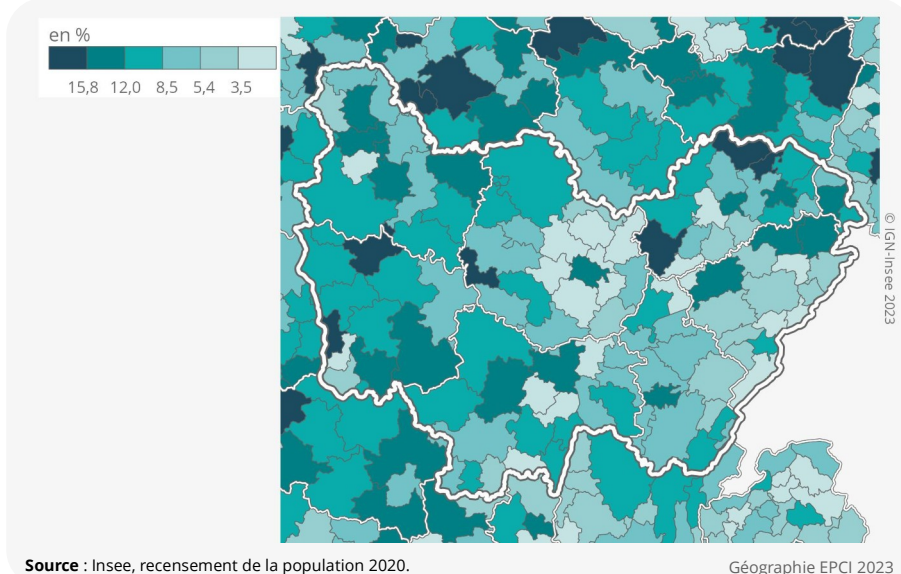
Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale. ▶ [méthodologie](#).



▶ 14c. Part des enfants vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi

Indicateur : Part des enfants mineurs vivant dans une famille dont le(s) parent(s) est sans emploi parmi l'ensemble des enfants mineurs vivant dans une famille.

Est comptée comme enfant d'une famille, toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille. Le(s) parent(s) qui réside avec l'enfant est considéré(s) comme parent. Si un enfant vit avec un parent et un beau-parent, ce dernier est également compté comme parent. En revanche, il n'est pas tenu compte de l'activité d'un parent qui ne vit pas avec l'enfant. Dans le cas de résidence alternée, l'enfant est considéré vivre avec le parent avec lequel il habite à la date du recensement.

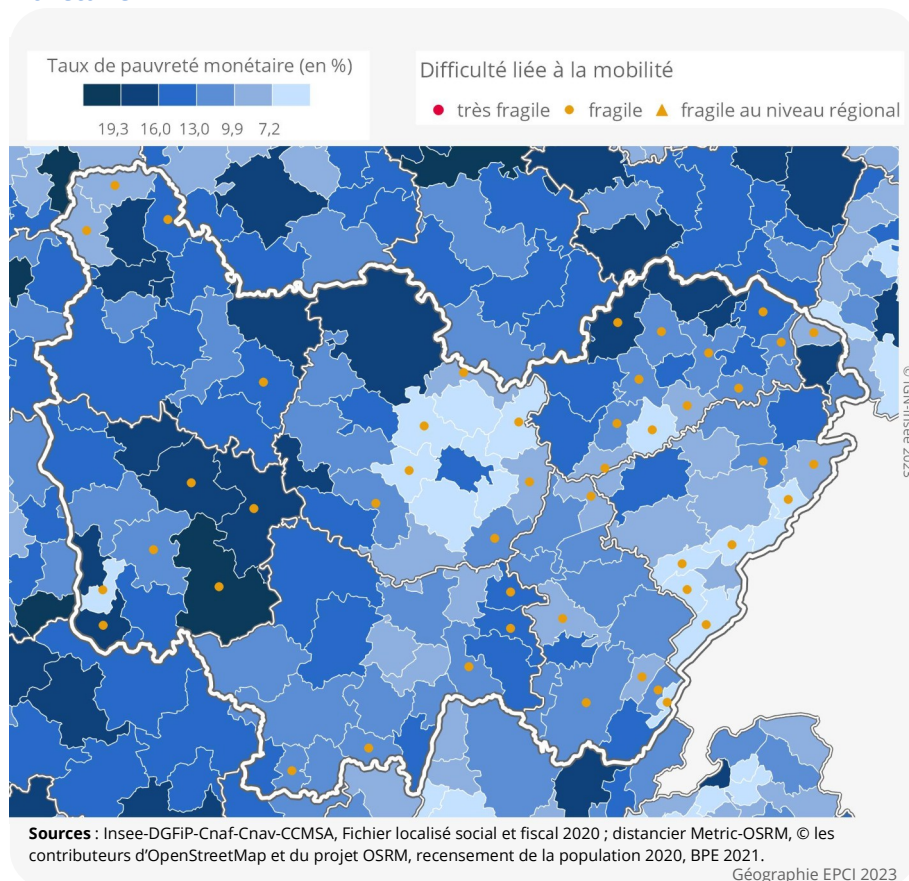


THÈME 5 : MOBILITÉ

Pouvoir se rendre facilement sur son lieu de travail, à un entretien d'embauche ou à une formation est un enjeu essentiel en termes de lutte contre la pauvreté. Or, selon le lieu où elles habitent, les personnes pauvres peuvent rencontrer des freins à la mobilité. Ainsi, dans les territoires où l'usage de la voiture pour aller travailler est très élevé, la possession d'un véhicule (et donc d'un permis de conduire) est souvent un préalable à la recherche d'emploi, du fait de l'absence de transports en commun adaptés et d'une offre d'emploi locale très limitée. De plus, dans les territoires éloignés des pôles, les actifs doivent souvent parcourir une grande distance pour aller travailler, ce qui, quel que soit le transport, a un coût.

Parallèlement, les habitants pauvres des territoires éloignés des services courants sont confrontés à des coûts ou à des difficultés qui peuvent les fragiliser ou les exclure davantage.

► 15. EPCI fragiles sur le thème de la mobilité et taux de pauvreté monétaire



► 16. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de la mobilité

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante
CC Terre d'Émeraude Communauté	Moirans-en-Montagne	++	86,8	18,5	53,3
CC Yonne Nord	Villeneuve-la-Guyard	++	82,5	31,9	14,8
CC Auxonne Pontailier Val de Saône	Auxonne	++	82,1	35,9	17,3
CC Terres de Bresse	Ouroux-sur-Saône	++	90,0	17,3	31,2
CC Rives de Saône	Brazey-en-Plaine	++	88,2	34,2	22,2
CC Bresse Haute Saïlle	Bletterans	++	90,3	11,9	21,0
CC du Pays de Maïche	Maïche	++	86,5	39,3	28,0
CC du Gâtinais en Bourgogne	Saint-Valérien	++	84,4	27,8	51,7
CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Jougne	++	87,3	42,2	48,9
CC Bazois Loire Morvan	Luzy	++	75,6	19,2	62,1
CC des Vosges du Sud	Giromagny	++	88,5	21,0	5,5
CC du Val Marnaysien	Marnay	++	90,6	16,6	35,9

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	88,5	31,8	59,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	86,5	23,2	39,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	s.o.	s.o.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

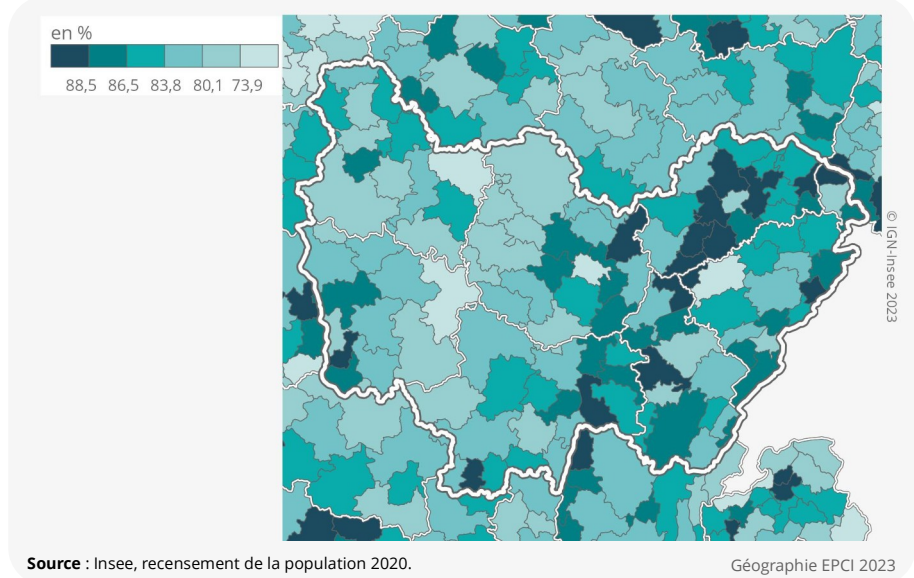
Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Sources : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020, BPE 2021.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

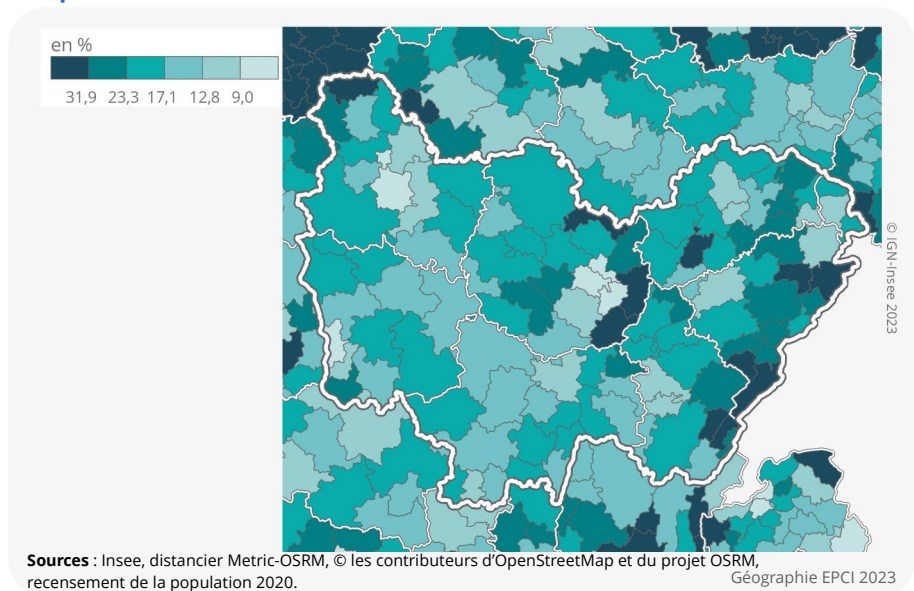
► 17a. Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler

Indicateur : Nombre d'actifs ayant un emploi et déclarant au recensement utiliser une voiture, un camion ou une fourgonnette comme mode de transport principal pour aller travailler, rapporté à l'ensemble des actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.



► 17b. Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail

Indicateur : Nombre d'actifs occupant un emploi dans une commune distante d'au moins 30 kilomètres de sa commune de résidence rapporté à l'ensemble des actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.

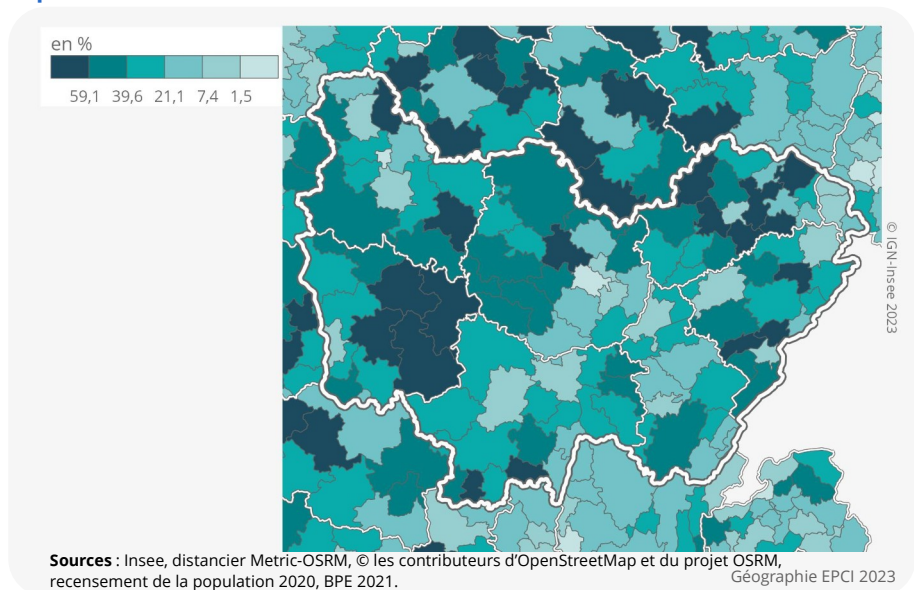


► 17c. Part de la population éloignée du panier vie courante

Indicateur : Le « panier de la vie courante » comprend 22 équipements ou services, choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils comprennent une grande partie des équipements de la gamme dite de proximité (école, boulangerie, etc.).

En France, 90 % de la population accède en moins de 8 minutes, par la route, à ce panier d'équipement (temps théorique). Les 10 % restants sont considérés comme éloignés.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

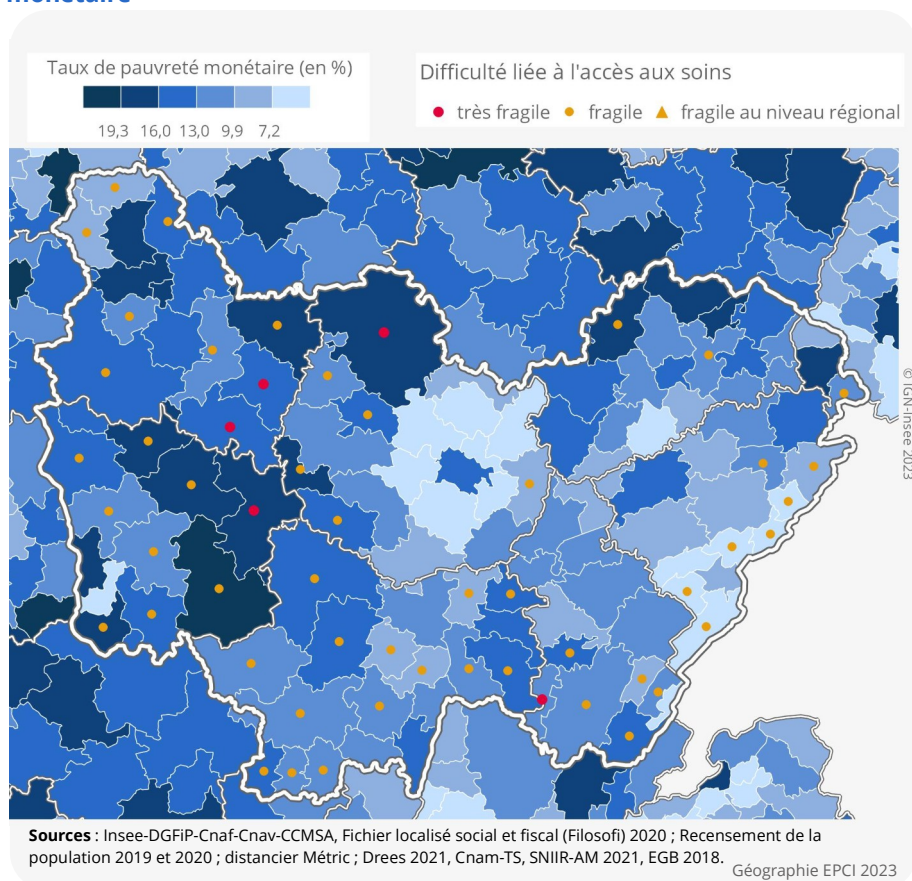


THÈME 6 : ACCÈS AUX SOINS

Les difficultés d'accès aux soins, si elles ne sont pas directement corrélées à la pauvreté monétaire, viennent renforcer la précarité des ménages, en accroissant les contraintes (temps d'attente, recherche d'un praticien, déplacements, etc.). Par ailleurs, vivre dans un territoire faiblement doté en services de santé augmente fortement le risque que les personnes en situation de privation matérielle et sociale renoncent aux soins.

Dans les territoires où la population est très âgée, les difficultés d'accès aux soins peuvent devenir encore plus prégnantes, notamment pour les personnes les moins favorisées. En effet, les personnes les plus âgées sont à la fois généralement moins mobiles, et davantage susceptibles de devoir recourir à plusieurs professionnels de santé.

► 18. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux soins et taux de pauvreté monétaire



► 19. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux soins

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Accessibilité potentielle aux médecins généralistes en nb de consultation par an et par hab.	(2) Accessibilité potentielle aux infirmiers ETP pour 100 000 habitants	Part de la population De 80 ans ou plus en %
CC du Pays Châtillonnais	Châtillon-sur-Seine	+++	2,1	62	9,1
CC Avallon, Vézelay, Morvan	Avallon	+++	2,5	70	8,9
CC Morvan Sommets et Grands Lacs	Château-Chinon (Ville)	+++	2,1	89	10,8
CC Porte du Jura	Saint-Amour	+++	1,1	71	7,9
CC du Serein	Joux-la-Ville	+++	1,8	71	8,2
CU Le Creusot Montceau-les-Mines	Le Creusot	++	2,5	125	8,1
CC Le Grand Charolais	Paray-le-Monial	++	2,4	162	7,9
CC du Grand Autunois Morvan	Autun	++	2,7	70	8,3
CA Espace Communautaire Lons Agglomération	Lons-le-Saunier	++	4,1	91	7,7
CC de Puisaye-Forterre	Charny Orée de Puisaye	++	1,8	79	8,3
CC Bresse Louhannaise Intercom'	Louhans	++	1,8	97	7,8
CC Cœur de Loire	Cosne-Cours-sur-Loire	++	2,1	79	7,8

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 90 % des EPCI français (9 ^e décile) *	2,1	75,0	8,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 75 % des EPCI français (3 ^e quartile) *	2,5	92,7	7,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 75 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	s.o.	s.o.

* Pour (1) et (2), valeur au-dessus du 1^{er} décile (10 %) et du 1^{er} quartile (25 %) ; s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur, (1) et (2) inférieur, au seuil national.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Sources : Insee, Recensement de la population 2019 et 2020 ; distancier Métrici ; Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018.

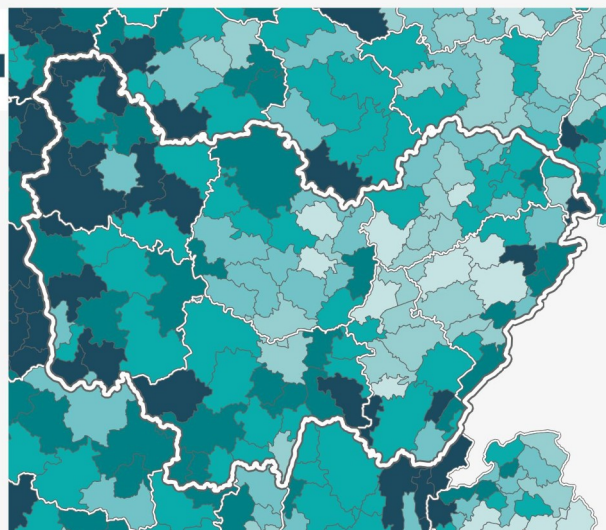
► 20a. Accessibilité potentielle aux médecins généralistes

Indicateur : Nombre de consultations/visites accessibles pour chaque habitant par an. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les médecins accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seuls les médecins de moins de 65 ans sont pris en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

en nombre de consultation par an et par habitant

4,1	3,5	3,0	2,5	2,1
-----	-----	-----	-----	-----



Sources : Traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

Géographie EPCI 2023

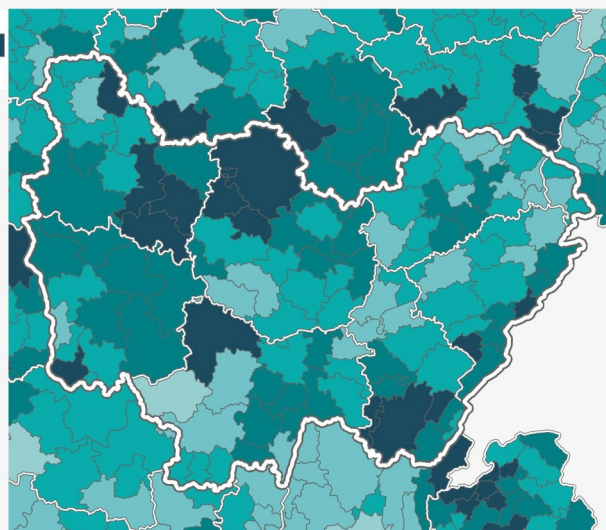
► 20b. Accessibilité potentielle aux infirmiers

Indicateur : Nombre d'infirmières de 65 ans ou moins en équivalent temps plein (ETP) accessibles pour 100 000 habitants. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les infirmières accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seules les infirmières libérales ou salariées en centre de santé de moins de 65 ans sont prises en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

ETP pour 100 000 habitants

215	167	121	93	75
-----	-----	-----	----	----



Sources : Traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

Géographie EPCI 2023

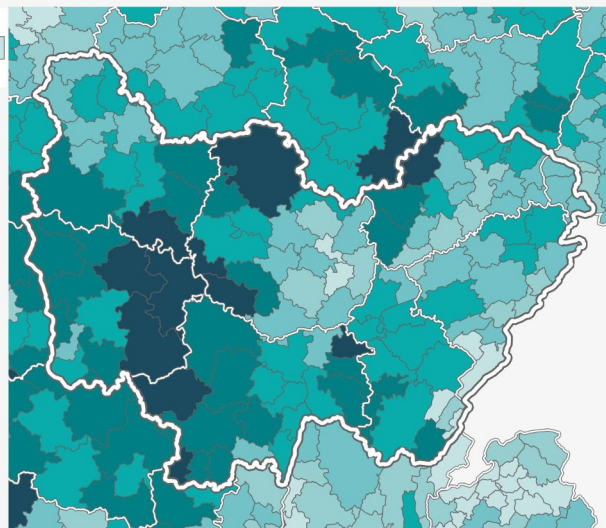
► 20c. Part de la population de 80 ans ou plus

Indicateur : Part des personnes âgées de 80 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire au sens du recensement, parmi l'ensemble des personnes vivant dans un logement ordinaire.

Un logement ordinaire est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation, séparé et indépendant. Les habitations mobiles et les locaux utilisés pour l'habitation au sein des communautés (maisons de retraite, foyers, services de moyen ou long séjour, communautés religieuses, etc.) ne sont pas considérés comme des logements ordinaires.

en %

8,8	7,4	6,0	4,9	4,0
-----	-----	-----	-----	-----



Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

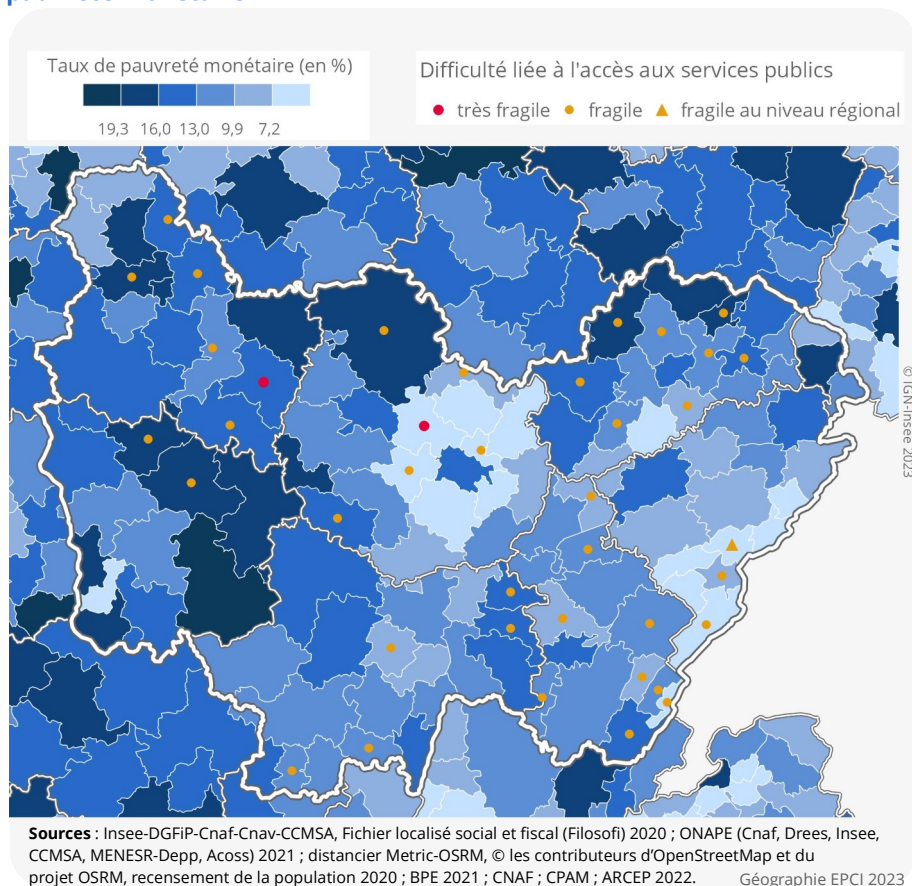
THÈME 7 : ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

L'accès aux droits et aux services sociaux est un enjeu majeur dans la lutte contre la pauvreté.

Selon le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), « la question d'accessibilité à un mode d'accueil se pose de manière accrue pour les familles en situation de pauvreté ou en parcours d'insertion ; c'est un enjeu clef si l'on veut que les mères seules retrouvent le chemin de l'emploi ; pour les enfants, l'enjeu est leur socialisation et leur développement futur ».

Par ailleurs, afin de ne pas exclure la population la plus éloignée des usages d'internet, la proximité des services publics reste indispensable, notamment dans le cadre de la lutte contre le non-recours aux droits. Parallèlement, l'inclusion numérique nécessite un accès de bonne qualité aux réseaux de communication.

► 21. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux services publics et taux de pauvreté monétaire



► 22. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux services publics

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services en minutes	(2) Part des locaux raccordables à la fibre en %
CC du Serein	Joux-la-Ville	+++	34,6	9,8	13,0
CC Forêts, Seine et Suzon	Messigny-et-Vantoux	+++	37,2	12,0	25,0
CC du Grand Pontarlier	Pontarlier	++	54,9	20,2	93,4
CC Serein et Armance	Saint-Florentin	++	57,1	13,2	79,7
CC Champagnole Nozeroy Jura	Champagnole	++	71,5	5,6	19,1
CC du Jovinien	Joigny	++	49,9	5,6	47,9
CC Haut-Jura Saint-Claude	Saint-Claude	++	59,6	4,0	25,5
CC du Pays Châtillonnais	Châtillon-sur-Seine	++	59,7	11,9	46,2
CC du Pays de Lure	Lure	++	72,5	12,1	66,8
CC Bresse Haute Seille	Bletterans	++	81,0	7,7	6,4
CC Avallon, Vézelay, Morvan	Avallon	++	64,7	5,0	23,8
CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Jougne	++	73,1	18,5	81,9

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)*	44,6	11,8	25,7
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)*	52,2	9,3	53,2
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	60,3	9,1	s.o.

* Pour (1) et (2), valeur au-dessous du 1^{er} décile (10 %) et du 1^{er} quartile (25 %) ; s.o. (sans objet) : (1) ou (2) le seuil régional est inférieur au seuil national.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Sources : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023 ; ARCEP 2022.

▶ 23a. Capacité théorique d'accueil du jeune enfant

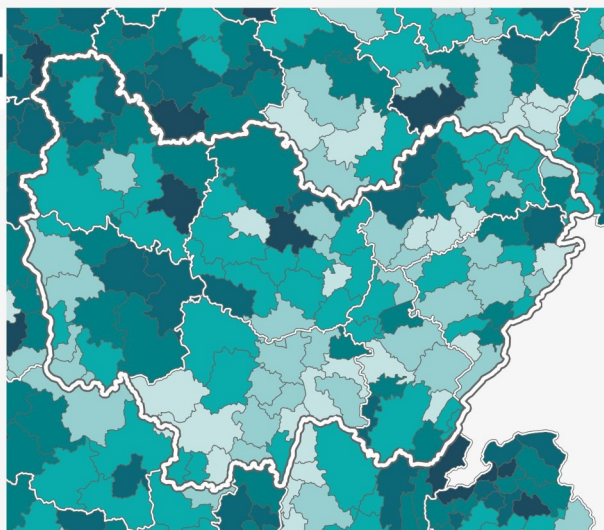
Indicateur : Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Les modes d'accueil "formels" correspondent aux modes d'accueil suivants : assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers, salarié(e) à domicile, accueil en Eaje (établissement d'accueil du jeune enfant collectif, familial et parental, micro-crèches), école maternelle.

La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés.

pour 100 enfants de moins de trois ans

77,7 70,4 61,1 52,2 44,6



© IGN-Insee 2023

Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoiss) 2021.

Géographie EPCI 2023

▶ 23b. Temps d'accès aux équipements France services

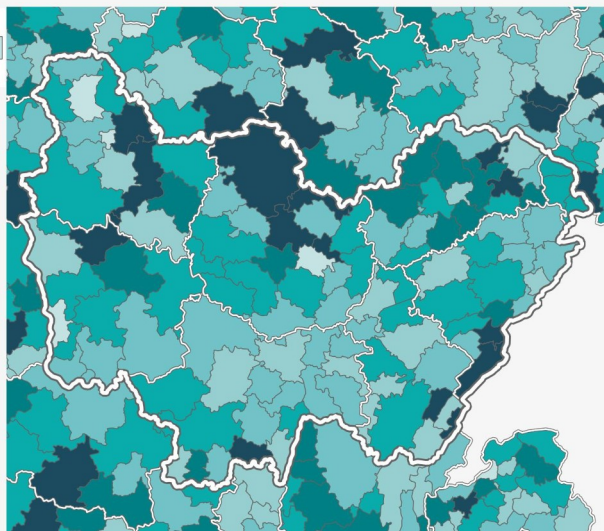
Indicateur : Temps d'accès de la population à la maison France services la plus proche ou au panier équivalent d'équipements.

France services est un guichet unique permettant un accompagnement sur les démarches de 9 opérateurs nationaux. Le panier « équivalent France services » est ici constitué des points d'accueil de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de la Poste, des finances publiques et de Pôle emploi ainsi que des antennes judiciaires et des maisons de justice.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

en minutes

11,8 9,3 7,3 5,3 3,7



© IGN-Insee 2023

Sources : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023.

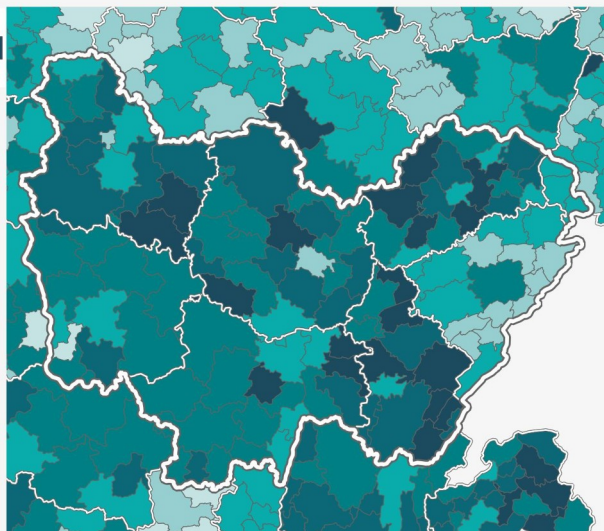
Géographie EPCI 2023

▶ 23c. Part des locaux raccordables à la fibre

Indicateur : Les locaux raccordables FttH (fibre optique) correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

en %

96,6 91,5 78,3 53,2 25,7



© IGN-Insee 2023

Source : ARCEP, données du 4^e trimestre 2022.

Géographie EPCI 2023

Indicateurs par EPCI : Côte-d'Or

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non-diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non-bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC de Saulieu	16,4	xx	xx			xxx	xx			xx	xxx	xxx			xx	xx	xx	xxx			xx	
CC du Pays Châtillonnais	16,3	x		xx	xxx	xx	xxx	x			x				xx	xxx	xxx	xxx	x	xxx	xx	
CC du Pays Arnay Liernais	15,1		xx			xx	x								xx			xxx	xx	x	xxx	
Dijon Métropole	14,2	x				xx	xx	xx	x	xx	xx	xx					xx					
CC du Pays d'Alésia et de la Seine	13,8					xx					xxx						xxx					
CC des Terres d'Auxois	12,7		xx								xx				xx							
CC du Montbardois	12,5		xx	x			xx										xxx	xx				
CC de Pouilly-en-Auxois/Blienv-CC Rives de Saône	12,3							x						xx	xx			xx				
CC de Pouilly-en-Auxois/Blienv-CC Rives de Saône	10,5		xx		xx		xx						xx	xxx							xx	
CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-CC Auxonne Pontallier Val de Saône	9,7					x		x														
CC Auxonne Pontallier Val de Saône	9,5		xx		xx	xx	xx		x					xxx		xx	xx				xx	
CC Tille et Venelle	8,9		xxx						x		x			xxx	xx	xx	xx		xx	xxx		
CC Mirebellois et Fontenois	7,0												xxx	xx	xx		xx			x		
CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon	7,0							x	x												xx	
CC de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges	6,0							x	x												xx	
CC Forêts, Seine et Suzon	5,8		xxx										xx		xxx		xx		xxx	xxx	xxx	
CC de la Plaine Dijonnaise	5,7							x					xx									
CC Ouche et Montagne	5,3							x	xxx				xx	xx	xx					xx	xx	
CC Norge et Tille	5,0							x	x				xx				xx			xxx		

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Doubs

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non-diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non-bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordés à la fibre
CA Pays de Montbéliard Agglomération	15,9	xx		xx	xx		x				xx	xx							xx			
CU Grand Besançon Métropole	14,8	x				xxx	xx	x		xx	xx	xx										
CC des Deux Vallées Vertes	11,7						xx					xx		xx								
CC du Pays de Sancey-Belleherbe	11,2													xxx	xxx	xxx						
CC du Doubs Baumoisi	9,6		xxx												xx							
CC du Grand Pontarlier	8,7						x	xx	x					xx			xx	x	xxx			
CC Loue-Lison	8,4							x	x						xx							
CC du Pays de Maïche	7,3				xx		xx	x					xx	xxx		xx	xx					
CC des Portes du Haut-Doubs	7,3							x	x					xx								
CC Altitude 800	6,9							x						xx	xxx							
CC du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon (CFD)	5,6							x	xx				xx	xxx	xx	xx	xxx					
CC de Montbenoit	5,5							x	x				xx	xx	xxx	xx	xx	x	xx			
CC du Val de Morteau	5,4				xx			xxx									xxx					
CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	5,0						x	xx	x				xx	xxx	xx	xx	xx			xxx		
CC du Plateau de Russey	5,0				xx			x	x				xxx	xx		xxx	xx					

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Jura

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics	
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non-diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non-bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CA ECLA (Espace Communautaire Lons CC Haut-Jura Saint-Claude	13,6							x	x	xxx	x	xx					xx	xx	x		
CA du Grand Dole	13,4				xx		x				x						xx	xx	x		xxx
CC de la Plaine Jurassienne	12,8				xx		x			xx											
CC de la Plaine Jurassienne	11,9					xx	x			xx	x		xx			xx					
CC Porte du Jura	11,2				xx				x	x						xxx	xxx	xx	xx		xx
CC Haut-Jura Arcade Communauté	11,2	xx			xxx		xxx	xx	xx		xx			xxx		xx	xx				xxx
CC Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura	10,7																				xx
CC Champagnole Nozeroy Jura	10,5													xx							xxx
CC du Val d'Amour	10,2		xx										xx						x		xxx
CC Terre d'Émeraude Communauté	10,1												xx		xx		xxx				xx
CC Bresse Haute Saïlle	8,7								x				xxx				xx				xxx
CC Jura Nord	8,4												xxx	xx							xxx
CC La Grandvallièrre	7,5												xxx		xxx	xxx				xxx	xxx
CC de la Station des Rousses-Haut Jura	5,7						xx	xxx					xx	xx						xxx	xx

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Nièvre

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement		Situations familiales			Mobilité		Accès aux soins		Accès aux services publics						
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)		Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non-diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non-bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC Bazois Loire Morvan	19,3		xxx									xx			xxx		xx	xxx	x				
CC Haut Nivernais-Val d'Yonne	18,8	xxx	x	xxx	xxx	xxx	xxx	x			xxx	xx	xxx			xx		xx	xx	x	xxx		
CC Morvan Sommets et Grands Lacs	17,9		xxx					x				x			xxx	xxx	xx	xxx	xx				
CC Tannay-Brinon-Corbigny	17,2		xx	x		xx	xx				x	xx			xxx		xx	xxx	xx	xx			
CC du Nivernais Bourbonnais	16,6		xx			xx	xx							xx	xx	xx	xxx	xxx					
CA de Nevers	16,1	xx		xx		xx		x			xxx	x	xxx						xx				
CC Cœur de Loire	14,9	x	xx	x	xx	x	xx				x		x				xxx	xx	xx				
CC Sud Nivernais	14,0	x	xx	xx	xx		xxx				xx		xx				xxx		xx				xx
CC Amognes Cœur du Nivernais	12,9												x		xxx	xx	xx			x			
CC Les Bertranges	12,3			x			xx				xx		x	xx			xxx		xx				
CC Loire et Allier	6,8													xxx									

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Haute-Saône

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement		Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics				
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non-diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non-bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC du Pays de Luxeuil	17,8	x		x				x		x	x	xxx									xxx	
CC des Hauts du Val de Saône	17,6	x	xxx		xxx		xxx					x			xxx			xxx	xx	xx	xx	xxx
CC de la Haute Comté	16,5	x	xx		xxx		xxx					xxx										
CC Val de Gray	15,1	x		x	xx		xxx			xx	x	xxx						xx				
CA de Vesoul	14,7	xx		xx		xx		x		xxx	x	xx										
CC des 1000 étangs	13,8	x	xxx		xxx		xx						xx	xxx	xx							xx
CC du Pays de Lure	13,6	x		x	xx					x		xx		xx							xxx	
CC des Quatre Rivières	13,0				xx		xxx		x	x		x			xx			xx	xx	xx	xx	xxx
CC du Pays d'Héricourt	11,8		xx							x			xx								xx	
CC du Pays de Villersexel	11,7	x					xx		x				xx	xxx								xx
CC Terres de Saône	11,4						xx						xxx		xx				x	xx	xx	
CC Rahin et Chérimont	11,4	x		x									xxx		xx							xx
CC des Monts de Gy	10,8												xxx	xxx								xxx
CC des Combes	10,7								xx				xxx		xxx		xx		x			xx
CC du Triangle Vert	10,1	x							x				xxx	xxx	xx	xx					xx	xxx
CC du Pays de Montbozon et du Chanois	9,1												xx	xx	xxx		xx				xx	xxx
CC du Val Marnaysien	7,3												xxx									
CC du Pays Riolois	6,8								x				xxx		xx		xx				xx	

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Saône-et-Loire

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale		Logement		Situations familiales			Mobilité		Accès aux soins		Accès aux services publics						
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non-diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non-bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC du Grand Autunois Morvan	15,5				xx		x			xx	x	x				xxx	xx					
CC Bresse Nord Intercom'	15,0				xx									xx	xx			xxx	x			xxx
CA Mâconnais Beaujolais Agglomération	14,2						x															
CC de Marcigny	13,7		xxx												xx	xxx		xxx				
CC Bresse Revermont 71	13,5				xx								xx		xx			xx				xxx
CU Le Creusot Montceau-les-Mines	13,4	xx	xx	x			xx				x	xx					xx		xx			
CC Bresse Louhannaise Intercom'	13,3				xx	xx	xxx										xxx		xx			xx
CC Le Grand Charolais	12,9																xx		xx			
CA Le Grand Chalon	12,9	x		x				x	x		xx	xx	xx									
CC Entre Arroux, Loire et Somme	12,5						xx										xxx		xxx			
CC Brionnais Sud Bourgogne	12,0						xx										xx		xx			
CC Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais	12,0														xxx		xx				xxx	
CC du Clunisois	11,8									x					xx		xx	xx				
CC de Semur-en-Brionnais	11,3												xxx		xxx	xx		xx		xx	xx	xx
CC Mâconnais - Tournugeois	10,9		xx					xx			xx							xx				
CC Terres de Bresse	9,9						xx						xxx			xxx	xx					
CC Saône Doubs Bresse	9,1						xx						xx			xxx	xx					
CC Sud Côte Chalonnaise	9,1								x							xx	xxx					xxx
CC Entre Saône et Grosne	8,9												xx			xx	xx					

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Yonne

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics	
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non-diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non-bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC du Jovinien	18,7	xx		xx	xx	x	xx	xx			xx	xxx	xx			xx			xx		xx
CC de l'Agglomération Migennoise	18,0	xxx	xx	xxx	xxx	xx	xxx	xx								xx					
CA du Grand Sénonais	17,3	xxx		xx	xx	xx	xx	xx	xx	x	xxx	xxx	xx			xx					
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	16,4	xx	xx	x	xxx	x	xxx	x			xxx	xx	xx				xx	xx			xx
CC Avallon, Vézelay, Morvan	15,3	x		x		xx	xx				x				xx	xx	xxx	xxx			xxx
CC de Puisaye-Forterre	14,6	x	xx	x			xx								xx	xxx	xx	xx			xx
CA de l'Auxerrois	13,8					xx		x	x		xx	xx	xx								
CC du Serein	13,3			xx			xxx			x					xxx	xxx	xxx	xx	xxx	xx	xxx
CC Serein et Armanche	13,2			xx	xxx	xxx	xxx	x				x				xx			x	xxx	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	13,1			x	xx	xx	xxx	x		xxx					xxx	xxx	xxx		xx		xxx
CC Chablis Villages et Terroirs	10,7		xx		xx	xx	xx	x								xxx	xxx			xxx	xx
CC de l'Aillantais en Bourgogne	10,0									x			xx			xxx	xx		x		xx
CC Yonne Nord	9,7		xx	xx		xx	xx	xx	x	x		x		xxx		xxx			x		
CC du Gâtinais en Bourgogne	9,1			x		xx	xx	x	x	x				xx	xx	xxx			xx		

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Territoire de Belfort

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non-diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non-bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CA Grand Belfort	16,5	xx		x		xx		x	x			xx	x	xx						x		
CC du Sud Territoire	11,5	xx		x	xx	x	xx		x					xx		xxx					x	
CC des Vosges du Sud	8,5													xxx								

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.